

chaos" est en passe de devenir celle-ci: "King et le chaos". Sans les initiatives voulues, les initiatives fécondes, le chaos s'aggraverait.

Les Canadiens veulent travailler à cœur d'année. Ils ne veulent pas du travail seulement pour la moitié de l'année. Ils veulent de quoi manger et un train de vie convenable. Les cultivateurs veulent des débouchés pour leurs produits. Nous savons que le meilleur marché est celui de nos travailleurs industriels, et les cultivateurs ne peuvent être prospères que si les ouvriers le sont. Nous voulons que nos ouvriers aient de l'ouvrage, parce que l'assistance leur répugne. Le chômage industriel avilit le marché des agriculteurs.

Le Gouvernement fait de son mieux pour détruire le marché intérieur en refusant d'enrayer le dumping au pays. Il fournit du travail aux travailleurs de l'étranger. Il serait préférable de faire immigrer des ouvriers et d'accroître le nombre des consommateurs. Par son incurie dans le domaine industriel, le Gouvernement a violé ses engagements envers les électeurs. Il a trahi son mandat et s'est dérobé à ses obligations. Le cabinet, conseil d'administration national, doit répondre de sa négligence insigne. Il a joué avec le gagne-pain des travailleurs. Il a sacrifié les industries secondaires pour obtenir des avantages tarifaires au sujet de nos ressources naturelles. Je pose de nouveau la question: les ouvriers ne sont-ils plus inscrits au service d'assistance et leurs noms figurent-ils sur les bordereaux de paye? Les ouvriers qui ont porté le Gouvernement au pouvoir sont-ils traités convenablement? Ces cartes pimpantes et ces affiches flamboyantes auraient dû porter: "Cessez d'être des salariés pour devenir des assistés; King et le chaos". Les maires de l'Ontario ne profèrent pas des menaces considérées, comme le ministre l'a donné à entendre tantôt; ils exposent des faits.

M. J. C. LANDERYOU (Calgary-Est): Monsieur le président, ce sont des rapports comme celui de la Commission nationale de placement qui ont créé chez les Canadiens l'impression que les commissions étaient peu utiles, car ce rapport ne témoigne d'aucune analyse approfondie de la situation pour découvrir les véritables causes du chômage. Le discours de trois heures prononcé par le ministre du Travail (M. Rogers) ne renferme aucune proposition concrète visant à abolir la misère ou à résoudre ce vaste problème; c'est pourquoi je ne suis pas surpris d'apprendre que les premiers ministres provinciaux, surtout celui de l'Ontario, ne sont pas satisfaits des travaux de la Commission. Le premier ministre de l'Ontario a dit que le discours du

[M. Ross (St. Paul's).]

ministre du Travail n'équivalait qu'à un gros titre et à un mal de tête:

Quand on lui demanda s'il était au courant du programme fédéral d'assistance, M. Hepburn a déclaré: "Je dois avouer que le gouvernement fédéral ne me fait pas de confidences".

"Je ne trouve aucune ligne de conduite arrêtée", ajouta M. Hepburn, "et nous nous occupons de l'assistance du mieux que nous pouvons en nous rappelant que le pouvoir fédéral nous a retiré son aide".

Avant les élections, le parti libéral a promis au peuple canadien que s'il arrivait au pouvoir il émettrait des devises en fonction des besoins de la population, mais voilà qu'il a rogné les subsides aux provinces en dépit du fait que les municipalités et les gouvernements provinciaux sont aujourd'hui en faillite. Nous savons que ces organismes peuvent avoir leurs obligations constitutionnelles et être responsables du maintien de certains services; ils peuvent être tenus, en vertu de la constitution, à assurer la subsistance de certains citoyens pauvres ainsi que des chômeurs, bien que les aptes au travail ne devraient pas, constitutionnellement, être à la charge des municipalités ou des provinces.

J'ai lu le rapport de la Commission nationale de placement et un des tableaux fait voir les dettes municipales, ce fardeau écrasant qui a tellement accru les impôts que les municipalités sont dans la quasi-impossibilité de maintenir leurs services sociaux. En 1926, le montant brut de la dette obligatoire des municipalités canadiennes s'élevait à \$1,050,206,121. Elle s'accrut considérablement d'une année à l'autre pour atteindre, en 1934, le chiffre de \$1,452,850,562.

L'analyse de l'évolution des finances municipales au Canada révèle les faits suivants:

Je puis dire que ce document a été préparé par H. Carl Goldenburg pour l'usage de la conférence des maires du Dominion tenue à Ottawa en 1936:

1. Les devoirs et responsabilités des municipalités ont augmenté sans qu'il y ait eu accroissement proportionnel du pouvoir de prélever les recettes nécessaires pour faire honneur à leurs nouvelles obligations;
2. Eu égard à ces devoirs et à ces responsabilités accrues, la propriété foncière qui était la principale source du revenu municipal ne constitue plus une base suffisante de taxation;
3. Le fléchissement des recettes, coïncidant avec une diminution des évaluations et un relèvement des impôts, a nécessité de nouveaux emprunts, élevant ainsi les taxes sur la propriété foncière en dissuadant les gens de construire et d'acheter des maisons;
4. Les frais des dettes et le coût accru des services de bienfaisance, notamment de l'assistance aux chômeurs, absorbent une proportion sans cesse croissante des revenus annuels et tendent à paralyser les services municipaux ordinaires;
5. Les économies forcées dans les services municipaux ordinaires ont pour effet d'accumuler